

Communication N° 07 - 2018 au Conseil communal

Séance du 25 avril 2018

Audit de la Cour des comptes du Canton de Vaud sur la gestion de l'entretien constructif des routes cantonales et communales

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Cour des comptes du Canton de Vaud s'est penchée sur la gestion de l'entretien constructif du réseau des routes cantonales et communales, qui compte environ 7'500 km (1'500 km pour le Canton et 6'000 km à charge des communes), dont la valeur à neuf est estimée entre CHF 10 et 15 milliards. Elle a examiné si l'action menée par les collectivités publiques qui en sont les détentrices permet aujourd'hui de maintenir l'état de ce patrimoine sur le long terme. En effet, un déficit d'entretien constructif peut induire des risques pour les usagers et causer des surcoûts.

Le Canton ainsi que 29 communes, dont la Ville de Pully, ont été auditionnés sur la manière dont est géré l'entretien du réseau routier sur le territoire vaudois. Ce travail a fait l'objet d'un rapport détaillé (n°43) qui peut être consulté sur le site Internet de la Cour des comptes.

La Ville de Pully, pionnière dans ce domaine à l'échelon cantonal, a développé progressivement au cours des 10 dernières années une méthode structurée, fondée sur l'utilisation d'outils simples mais robustes, pour planifier et gérer l'entretien de ses routes. Pully est ainsi citée en exemple à plusieurs reprises dans le rapport de la Cour des comptes, notamment pour :

- La qualité des outils élaborés pour la gestion de l'entretien du réseau routier communal.
- La bonne connaissance du patrimoine routier à gérer.
- Le suivi régulier de l'évolution de l'état visuel de l'ensemble du réseau routier pullièran.
- Le suivi des investissements réels effectués sur le réseau routier.
- La coordination systématique des travaux avec les gestionnaires (internes et externes) des infrastructures souterraines.
- Les outils cartographiques mis en place sur le système d'information géographique intercommunal SIGIP (relevé de l'état des routes, travaux en cours sur le réseau routier, perturbations de trafic et demandes de permis de fouille).

En outre, la Direction des travaux et des services industriels de Pully (ci-après DTSI) est sollicitée depuis plusieurs années par l'Organisation Infrastructures communales (OIC), organisation dépendante de l'Union des villes suisses (UVS), pour présenter à d'autres communes les outils de gestion mis en place à Pully.

Néanmoins, bien que le rapport de la Cour des comptes, à plusieurs égards, soit très flatteur pour la Ville de Pully, de nombreux défis restent encore à relever sur le réseau routier, en particulier :

- Compléter l'inventaire des bords de chaussée du réseau routier, tout particulièrement les murs de soutènement et la connaissance de leur état.
- Poursuivre les inspections et les travaux d'entretien sur les ouvrages d'art (ponts, galeries, voûtages, etc.).
- Augmenter les investissements dans le réseau routier à des niveaux permettant de compenser la dépréciation due à son vieillissement et ainsi garantir l'état des routes sur le long terme.

La Municipalité rappelle finalement que les infrastructures gérées par la DTSI (route, eau potable, électricité, évacuation et traitement des eaux et éclairage public) ont une valeur d'environ CHF 0.5 milliard. L'évolution annuelle des investissements consentis dans ces infrastructures et de la valeur de ce patrimoine à gérer fait l'objet d'une communication régulière auprès de votre Conseil par le biais des rapports de gestion de la Ville de Pully.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

G. Reichen

The seal of the Municipality of Pully is circular with a double border. The outer border contains the text 'MUNICIPALITE' at the top and 'DE PULLY' at the bottom, separated by two stars. The inner circle features a coat of arms with a shield, a crown on top, and a banner below with the words 'LIBERTE PATRIE'.

Le secrétaire

Ph. Steiner

Pully, le 25 avril 2018